

# Les questions soulevées par la coopération Chine/Afrique

## Historique sur la coopération entre la Chine et l'Afrique

Le développement des relations entre la Chine et l'Afrique post guerre froide constitue sans doute la plus grande attraction politico-économique du continent africain. A l'heure où l'Afrique et les pays africains jouent un rôle non moins négligeable dans la dynamique de l'économie mondiale, le contexte actuel est bien plus sensible que les périodes précédentes d'engagement chinois sur le continent. Il serait néanmoins naïf de limiter la coopération sino-africaine à la seule période post guerre froide. Les premiers signes visibles apparaissent dès le début des années 1950, où la Chine de Mao Zedong porte un intérêt politique et idéologique aux mouvements de libération anticolonialistes qui apparaissent de part et d'autre sur le continent africain. Avec par exemple la visite à Pékin en 1953 de Félix Moumié, militant de l'UPC (Union des Populations Camerounaises) au Cameroun. (1)

La conférence de Bandung de 1955 marque le véritable point de départ de la mise en œuvre d'une politique chinoise au sud du Sahara. S'en suivent alors les premières conférences afro-asiatiques en terre africaine: Le Caire (1957), Accra (1958), Conakry (1960), Mogadiscio (1963) et les premières visites officielles de dirigeants africains en Chine. Sékou Touré sera le premier dirigeant africain à effectuer une visite officielle en Chine en 1960 et l'année d'après, c'est le tour du président ghanéen, Kwame Nkrumah. (2)

En 1964 lors d'une des premières conférences Sino-africaine en terre africaine tenue à Accra au Ghana, ZHOU EN LAI alors Premier ministre Chinois prononcera ce qui sera considéré plus tard comme le discours fondateur de l'aide chinoise et articulé sur huit grands principes "Égalité entre les Partenaires-Bénéfices Mutuels-Respect de la Souveraineté – Dons et Prêts sans intérêt- Allègement des charges – le renforcement du bénéficiaire-Respect des obligations" La coopération chinoise telle que voulue par ZHOU vers l'Afrique va se renforcer jusqu'à la fin des années 1970 profitant de la concurrence qui l'oppose à Taiwan pour la représentation au sein du conseil de sécurité des nations unies et la légitimité de ses positions idéologique vis-à-vis de L'Union Soviétique. En 1975, la Chine avait plus de programmes en Afrique que les Etats-Unis. Cette aide chinoise culminera avec l'achèvement en 1976 du TAZARA (Tanzania-Zambia Railway) ou TANZAM (Ligne de chemin de fer entre Lusaka en Zambie et Dar Es Salaam en Tanzanie :1860 kilomètres de rail, 18 tunnels, 47 ponts et près de 20.000 ouvriers chinois mobilisés pour un montant de 400 millions de dollars US). L'aide était alors plus importante que le commerce dans les relations avec l'Afrique et la Chine devenait l'un des premiers plus grands donateurs du continent. (3) (5)

Au moment où la Chine lance sa politique d'ouverture et de réformes économiques en 1978 sous Deng Xiaoping, ses préoccupations géopolitiques en Afrique entrent dans sa phase dormante, le gouvernement donne la priorité à la modernisation de la Chine et le nombre de projets en Afrique diminue. En 1982 au cours d'une visite en Afrique Zhao Ziyang alors Premier Ministre du gouvernement chinois explique ces changements qui voudraient que la priorité soit mise sur la croissance économique de la Chine et des Chinois plutôt que sur une politique idéologique fondée sur la grandeur de la Chine et annonce alors quatre principes (égalité, bénéfice mutuel, diversification dans les formes et développement mutuel) qui viendront nuancer sur ceux de Zhou En Lai.

Deux événements majeurs viendront marquer le retour de la Chine en Afrique au début des années 90 : Tian an men et Jiang Zemin (1995).

- L'isolement de la Chine par la communauté internationale après la répression sanglante de Tian an men l'oblige à réactiver ses ressources diplomatiques et comme pour le cas du conflit taiwanais

quelques années plutôt, elle se retourne vers le continent africain qui « représente plus du quart des votes à l'Assemblée générale des Nations Unies » pour sortir de son isolement.

Dès 1995, le continent africain devient une destination de choix des entreprises chinoises incitées par la nouvelle politique d'internationalisation « Going Global » du Président Jiang Zemin afin de consolider la coopération sud-Sud entre la Chine, qui est « le plus grand pays en développement du monde », et le continent qui regroupe « le plus grand nombre de pays en développement (ZHENG QI ) et surtout encourager par l'introduction des prêts concessionnels aux entreprises par le gouvernement via son nouvel organe de financement extérieur la CHINA EXIM BANK crée un an plutôt.

Lors de sa tournée africaine (Kenya, Éthiopie, Égypte, Mali, Namibie, Zimbabwe) de 1996, le président Jiang Zemin prononcera un discours qui marquera la transition dans la coopération sino-africaines achevant ainsi sa phase politico-idéologique pour entamer sa nouvelle phase politico-économique

Les années 2000 marqueront un retour significatif de la Chine sur le continent , entre autre par la mise sur pied d'un Forum multilatérale entre elle et les pays africains qui va donné naissance au FOCAC[ (Forum On China-Africa Coopération) en anglais ou encore (Forum sur la Coopération Sino-Africaine) FSCSA en français]qui se tient tout les trois ans et donc le premier tenue les 10-12 Octobre 2000 à Pékin en Chine a permis la création d'un fonds de développement pour financer la formation professionnelle, la mise en place du China-Africa Joint Business Council et l'annonce de l'annulation de 1,4 milliard de dollars de dette par la Chine à 35 pays Africain. Les autres éditions ont été: 2003 Addis-Abeba où a été défini le plan d'action de la période 2004 – 2006; de nouveau Pékin 2006 , année de publication par le gouvernement chinois de son premier Livre Blanc sur sa politique africaine dans ses dimensions économiques et commerciales; Sharm El Chek- Egypte 2009 ; Pékin 2012 puis Johannesburg 2015 et le dernier en date Pékin 2018 (10) (7)

Ainsi la coopération politico-idéologique (1950 – 1978) a petit à petit laissée place à une coopération politico-économique, mais surtout Commerciale (2000). Et même si la dimension économique-commerciale a pris le dessus sur la dimension politico-idéologique dans la relation sino-africaine, la logique de coopération et les modalités de l'aide chinoise à l'Afrique n'en témoignent pas moins d'une remarquable continuité sur le plan des principes et du discours (7). Cette nouvelle forme de coopération économique et commerciale de la Chine en Afrique est assez complexe: associant différents acteurs et mobilisant plusieurs outils selon les objectifs. Nous avons ainsi :

- Des dons et subventions (aides à titre gracieux) des « Package deal.
- Les prêts sans intérêts et les prêts à taux préférentiels (taux fixe et faible intérêt).
- Les prêts à taux zéro, sur le budget de l'aide extérieure de l'Etat, les prêts concessionnels aux entreprises chinoises. (10)

### **Apports et limites des contrats de troc négociés**

Les Package Deals ou Aides Liees chinois peuvent être définis comme étant : des contrats de troc négociés d'Etat à Etat combinant investissements publics, semi-publics et privés, aides directes et dons, prêts concessionnels ou non, appuis techniques ou financiers, soutien aux entreprises chinoises et africaines, voire coopération de type militaire ou culturel (8). Selon Chaponnière (7), l'aide s'effectue sans transfert financier. Le gouvernement africain soumet une demande à l'Exim Bank et, après évaluation par le Mofcom (Ministère chinois du Commerce), un accord-cadre est signé entre gouvernements. Une fois qu'elles ont réalisé les projets prévus dans l'accord, les entreprises chinoises présentent leurs factures au maître d'ouvrage qui les soumet, via son gouvernement, à l'Exim Bank. Le gouvernement africain rembourse les intérêts et le capital à l'Exim Bank “.

La grande majorité des œuvres et études sur l'aide chinoise en Afrique ont un parti-pris qui oriente l'analyse. Deux approches y sont généralement dominantes : la première considérant que la présence de la Chine sur le continent et sa politique d'aide ont un impact négatif tandis que la seconde approche estime au contraire que l'action chinoise est globalement positive et un dernier courant qui tente de dépasser ce clivage, mais reste toutefois très faible.

Pour les partisans de la deuxième approche, ce nouveau genre de troc qu'est le package deal limitant au maximum les flux financiers dans les caisses des gouvernements africains, est un moyen de gérer le risque pays et surtout de lutter contre la corruption. Mais pour le camp d'en face cette pratique (qui ressort le caractère prédateur des ressources naturelles de la Chine en Afrique) est plus répandue dans les pays à fortes ressources naturelles pétrolières et minières (Angola- RDC- Gabon-Zambie). Le "modèle angolais" pour faire référence aux "package deal" orientés uniquement aux pays africains riches en ressources pétrolières ou minières

De même pour l'ancien président sud-africain Jacob Zuma, "l'échange entre la Chine et l'Afrique reste fondamentalement inégal, la coopération sino-africaine est problématique et non-soutenable ». Cette inégalité nourrit un sentiment antichinois (12)

Illustrons la forme co-entreprise des Package Deals par le cas de l'Angola et de la République Démocratique du Congo.

### **Le cas angolais**

La SSI créée en 2006 [Sonangol, 45 % ; Sinopec, 55% ] qui a permis au groupe chinois de sécuriser ses approvisionnements en pétrole brut tout en s'insérant dans une stratégie d'intégration verticale étant donné qu'elle était prévue, outre l'exploitation du pétrole brut, la construction d'une seconde raffinerie de pétrole à Lobito. En échange l'Angola a bénéficié de prêts concessionnels de la Exim Bank, pour financer des projets d'infrastructures dont les entreprises chinoises de construction ont acquis 70 % des contrats contre 30 % au secteur privé local faisant de la Chine le premier bailleur bilatéral de l'Angola. (13)(14)

L'une des conséquences de cette politique est expliquée dans l'un de ses rapports intitulé (Afrique subsaharienne : les prêts chinois soutiennent la croissance, mais exacerbent les pressions fiscales et extérieures) et publié le 14 Novembre 2018 où l'agence de notation financière Moody's précise que l'Angola détient 30 % du stock total de la dette du continent envers l'Empire du Milieu. Dans ce pays nanti en ressources naturelles, chacun des 28 millions d'habitants doit 745 dollars à la Chine.

### **Le cas de la République du Congo**

L'accord de prêt concessionnel chinois de 8,5 milliards de dollars à la RDC de 2007 est conforme au « modèle angolais » : contrats miniers contre des infrastructures et coentreprises.

- Socomines [Gecamines 32 % et consortium de cinq entreprises chinoises 68 % (China Railway Group Ltd, Sinohydro Corporation, China Railway Sino-Congo Mining Ltd, Sinohydro Harbour Co Ltd, China Railway Resources insuffisants ; cette garantie a été retirée. (14)

Il ressort un déséquilibre et une inégalité quant aux valeurs des ressources exploitées par la Chine (qui généralement est toujours plus élevées) et les infrastructures réalisés sous forme de compensation. Dans son discours lors de la 2e Conférence Internationale sur l'Émergence de l'Afrique (CIEA) tenue en Mars 2017 à Abidjan-Côte D'Ivoire le Président Guineen Alpha Conde alors président en exercice de l'Union Africaine dénonçait cette forme de coopération commerciale en prenant le cas sur la RD Congo où la valeur des ressources exploitées étaient très largement supérieure aux prêts consentis et demandait aux nations africaines d'être dorénavant plus regardante sur [les packages deals proposés par la Chine](#).

Pour A Gaye (15), ce type de contrat fondé uniquement sur l'exploitation et exportation sans transformation locale (première ou complète) des ressources naturelles n'apporte aucune valeur

ajoutée à l'économie locale. De même, le fait que la Chine n'embauche pas de main d'œuvre locale, mais préfère importer des travailleurs chinois et introduise des standards de travail très bas (salaires, conditions de travail, sécurité sur les chantiers), ou encore le fait qu'elle ne se soucie pas des dégradations environnementales induites par son activité, sont autant d'arguments qui viennent renforcer l'aspect prédateur de la présence chinoise. Théorie rapidement balayée en brèche par d'autres analyses et contributions comme le rapport publié en juin 2017 par le cabinet américain McKinsey (16), qui révèle que les financements chinois contribuent à créer assez d'emplois localement. 89 % des employés de 1000 entreprises chinoises sondées dans le cadre de cette étude étaient africains, soit près de 300 000 emplois., le rapport de McKinsey fait remarquer par ailleurs que le montant global des accords de financement de projets d'infrastructures conclus par la Chine au Sud du Sahara, sur la seule année 2015, s'est élevé à 21 milliards de dollars, soit une enveloppe beaucoup plus élevée que celle relative aux accords signés sur la même période par le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA), qui regroupe la Banque africaine de développement (BAD), la Commission européenne, le Banque européenne d'investissement (BEI), la Société financière internationale (IFC), la Banque mondiale et les pays membres du G8

Et à Adama Gaye de renchérir que les emplois créés par ces entreprises n'ont aucun impact sur le produit national brut des pays qui les accueillent tandis que les grands travaux qu'ils réalisent, surtout leurs routes, ont une durée de vie limitée et leurs produits sont en générale de très peu ou pas du tout dans les normes.

### **Qui sont les décideurs finaux ?**

S'agissant de la qualité des infrastructures réalisées : Thierry Pairault (17) affirme : « Les décideurs finaux en Afrique ne sont pas les Chinois, mais bien les gouvernements africains. Ces derniers ont un choix difficile à faire. Est-ce que l'on fait beaucoup, immédiatement, mais avec des réalisations de faible qualité où on fait moins avec une durabilité des investissements plus longue. Les Chinois peuvent faire une route de bonne qualité comme une route de moindre qualité. Tout dépend de la manière dont ils vont être rémunérés. Dans ce processus, les Chinois ont aussi une part de responsabilité dans la mesure où ils ne se sont pas rendu compte de la manière dont réagissaient les pays africains. » Et d'ajouter toujours lors du même interview : « La seule question qui vaille est celle de la pertinence des investissements et de savoir s'ils sont bien intégrés dans une stratégie de long terme. S'ils le sont, il y'aura d'une façon ou d'une autre un retour qui générera du revenu direct ou indirect. Dans ce cas-là, il faut simplement avoir de la patience »

Toujours dans son ouvrage "Chine-Afrique 2006" Adama Gaye définit ce type de coopération commerciale entre la Chine et l'Afrique comme "sans impact économique et financier véritable, ne contribuant pas au développement durable et destinée à servir d'abord les intérêts de la Chine, notamment en sécurisant ses apports énergétiques".

Le Think Tank américain *Brookings Institution* (18) révèle que les prêts consentis par la Chine aux pays d'Afrique subsaharienne depuis le début du nouveau millénaire, ont essentiellement servi à financer plus de 3 000 projets d'infrastructures. Cette étude a également précisé que ces projets chinois ont largement stimulé la croissance économique dans les pays bénéficiaires. Les gains générés en termes de croissance ont atteint deux points de pourcentage dans certains pays. Au Kenya, le gouvernement a assuré récemment que la ligne de chemin de fer Nairobi-Mombasa, inaugurée en mai 2017 et financée par la China Eximbank, permettra, à elle seule, au pays, de gagner un point et demi de croissance.

### **Une polémique désormais récurrente**

Adama Gaye affirme une fois de plus dans son livre que « n'étant pas des domaines productifs, les dirigeants et investisseurs chinois se contentent de construire des infrastructures : stades - palais

de Congrès etc pour faire plaisir aux États qui reconnaissent leur pays » et ces infrastructures réalisées par la Chine « vont dans le sens d'une extraversion » et confortent les pays africains dans un rôle de producteurs de matières premières : or la relance d'une rente des matières premières paraît ponctuelle (en raison des réserves prouvées) et peut nourrir une hausse des taux de croissance sans entraîner le développement durable »

Analyse une fois de plus, contredite par cette sortie de l'ancien président mozambicain Armando Guebuza qui déclarait en 2006 « Lorsqu'ils voient la Chine venir et adopter une approche qui contribue à l'amélioration de leur productivité, les Africains disent ; vous êtes les bienvenus, car ces investissements et ces projets, tout particulièrement dans le domaine des infrastructures, contribueront à réduire notre problème de pauvreté ».

Une dernière inquiétude pourrait être celle de l'abandon prochain du continent africain par la Chine : et Adama Gaye dit [une fois ses objectifs atteints, la Chine pourrait "laisser tomber" l'Afrique, de la même manière qu'elle l'a fait en 1980, lorsque son agenda a changé]. Or la fulgurante croissance de ces 20 dernières années et son industrialisation ont rendu la Chine très dépendante des matières premières et énergétiques. Cette industrialisation implique un incontournable appetit en ressources naturelles faisant d'elle aujourd'hui l'un des plus grands consommateurs mondiaux de minerais et depuis 2013 le deuxième plus grand consommateur mondial de pétrole. Il devient donc aisé de comprendre que la présence chinoise en Afrique n'est plus seulement guidée par des opportunités d'affaires et la rhétorique de la coopération sud-sud mais répond surtout à un intérêt stratégique national au-dessus de toute coopération. Pour Pékin, l'approvisionnement en matières premières et énergétiques est devenu une question de sécurité nationale à long terme, or l'ironie du sort voudrait que l'Afrique soit comme le disait le géologue Belge Jules Cornet "un scandale géologique" de par ses richesses naturelles. Il devient donc clair que cette présence chinoise en Afrique s'installe à peine et est disposée à mettre le plus longtemps possible

Il devient évident après cette analyse que la nouvelle forme de coopération chinoise en Afrique poursuit presque les mêmes finalités économiques que celle du monde occidental. Il peut être considéré comme une réussite (comme le reconnaît un certain nombre d'Africains) et pour d'autres il ne se distingue pas vraiment ou très peu du modèle occidental dans son exploitation. Il importe alors à l'Afrique de se choisir sa propre voie de développement en fonction de ses propres besoins et de ses propres perspectives d'avenir. Nous pouvons donc conclure par cette réflexion de Kwesi Kwaa Prah (19) qui dit : « Indéniablement, la Chine se rapproche de l'Afrique dans la perspective de satisfaire ses propres intérêts - ou du moins ce qu'elle considère comme relevant de son intérêt - et ces intérêts ne recoupent pas nécessairement ceux de l'Afrique. Il y a là quelque chose que les Africains doivent bien avoir à l'esprit. Il ne sert à rien de pointer du doigt tantôt l'Ouest, tantôt la Chine. Ce que les Africains doivent faire, c'est construire eux-mêmes leur histoire, et y prendre part du mieux qu'ils peuvent et dans leurs propres intérêts »

### **Bibliographie**

- 1- **PHILIPPE RICHER**: L'Afrique des Chinois (nouvelle Édition révisée et enrichie) Édition: Karthala, 2012.
- 2- **FRANÇOIS BART**: « Chine et Afrique, une longue histoire, une nouvelle donne géographique », Les Cahiers d'Outre-Mer, 2011.
- 3- **SYLVIE BREDELOUP** et **BRIGITTE BERTONCELLO** : « La migration chinoise en Afrique, accélérateur du développement ou sanglot de l'homme noir », revue Afrique contemporaine, 2006.
- 4- **JEAN-MICHEL SEVERINO** - **OLIVIER RAY**, « Le Temps de L'Afrique », revue Afrique contemporaine 2010, (n° 233), pages 167 à 169.

- 5- **JEAN-RAPHAËL CHAPONNIÈRE**: Les trajectoires de la Chine-Afrique, Afrique contemporaine, (n° 228), 2008/4.
- 6- [Encyclopædia Universalis](#) « 19 décembre 1982 - Chine – Afrique. Début du voyage du Premier ministre Zhao Ziyang en Afrique.
- 7- **JEAN RAPHAEL CHAPONNIERE** :” L'aide chinoise à l'Afrique : origines, modalités et enjeux” L’Economie Politique 2008, n°38.
- 8- **LAURENT DELCOURT**: Chine en Afrique : avantage ou inconvénient pour le développement CETRI 2008.
- 9- **C. Alden**, China in Africa,2006.
- 10- **LAURENT DELCOURT**: » La Chine en Afrique, enjeux et perspectives », revue Alternatives Sud 2007
- 11- <https://www.youtube.com/watch?v=JggvklisEKHQinsi>
- 12- **RACHEL BROCK**: « Les Chinois en Afrique : une étude géographique », Sirjournal.org 28-12-2016.
- 13- [CCS, China’s Engagement of Africa](#) : Preliminary Scoping of African case studies (Angola, Ethiopia, Gabon, Uganda, South Africa, Zambia), Centre for Chinese Studies, University of Stellenbosch, 201.,
- 14- **THÉOPHILE DZAKA-KIKOUTA**: L'investissement chinois en Afrique centrale Dans Outre-Terre 2011/4 (n° 30), pages 207 à 226.
- 15- **ADAMA GAYE**, *Chine-Afrique :le dragon et l'autruche*, Paris, L’Harmattan, 2006.
- 16- **Agence ECOFIN, ECOFIN HEBDO N°94**: le cabinet d’audit et de conseil américain McKinsey, [intitulé «La danse des lions et des dragons» (Dance of lions and dragons)] Juin 2017.
- 17- **THIERRY PAIRAULT** grand invité de l’économie RFI/JA –du 06 septembre 2019.
- 18- **Agence ECOFI, ECOFIN HEBDO N°94**: Le Think Thank américain “Brookings Institution” intitulée “Competing in Africa: China, The European Union and The United States “ avril 2018.
- 19- **KWESSI KWAA PRAH**: Chine/Afrique : Passé-Present-Avenir 2007.